

**AMIP**

**Revue de presse hebdomadaire  
n°103**

**Semaine : du 31 au 04 avril 2008**

**Cette revue de presse est réservée exclusivement aux membres de l'AMIP pour usage interne**

## **L'économiste du 31/03/08**

### **AMO : nouveaux médicaments remboursables**

Une troisième liste des médicaments admis au remboursement a été établie par l'agence nationale de l'assurance maladie, comprenant 195 DCI (molécules actives) se déclinant en 580 spécialités pharmaceutiques commercialisées sur le marché.

Ces dernières touchent les affections longue durée : cardiologie-angéiologie, neuropsychiatrie, oncologie, diabétologie, pneumologie et comprend d'autres produits alternatifs tels anti-inflammatoires et antibiotiques. La liquidation des dossiers de soins pas les organismes gestionnaires de l'AMO fait ressortir le besoin d'étendre la liste de médicaments remboursables, qui portera cette dernière à 2497 contre 1917 auparavant, sachant que 124 DCI sont proposées pour la première fois.

## **Aujourd'hui le Maroc du 01/04/08**

### **Assurance –maladie**

#### **Le nombre des médicaments remboursés par l'AMO atteint 2500**

Une troisième liste additive des médicaments admis au remboursement au titre de l'assurance maladie obligatoire vient d'être établie. Cette liste porte le nombre des médicaments remboursables de 1917 à 2497 avec un total de 432 DCI (dénominations communes internationales). Elle comporte 195 DCI (molécules actives) dont 124 sont proposées pour la première fois et 71 représentent des extensions de dosages et de forme de DCI déjà admis au remboursement, contacté par ALM, l'ANAM refuse de se prononcer concernant le taux de remboursement de ces médicaments ...

## **La vie éco du 04/04/08**

### **L'AMO améliore la base de remboursement des médicaments**

Tout médicament sans générique sera remboursé sur la base de son prix public

Le générique le plus cher pris comme base en cas de choix multiple

Pour développer le taux de pénétration des génériques, aujourd'hui situé autour de 25%, sur le marché du médicament, mais également pour atténuer le déséquilibre entre ses prestations et la réalité du marché, l'agence nationale de l'assurance maladie (ANAM) a modifié la base de remboursement. Ce dernier se fera selon trois schémas distincts : primo, tout médicaments générique prescrit sera remboursé sur la base de son prix public marocain (PPM). Deuzio, c'est le prix public marocain qui sera également retenu comme base de remboursement pour tout médicament princeps non générique. Enfin, dans le cas d'un médicament princeps ayant un ou plusieurs génériques, le princeps sera remboursé sur la base du PPM du générique le plus proche de la molécule mère...

## **Revue CFCIM- le Figaro du 02/04/08**

### **Les géants de la pharmacie fragilisés**

« C'est une industrie qui va vivre ou mourir, selon sa capacité d'innovation »

« Non seulement il faut mettre au point des produits performants, mais il faut intégrer les exigences des budgets de la santé avec leurs impératifs en termes de coûts des traitements »....

## **Caducée n° 90-janvier/février 2008-**

### **L'Etat français et les pharmaciens s'accordent sur les génériques**

Régulariser les conditions commerciales des pharmaciens français tout en réduisant leurs marges sur les génériques, mais en maintenant leur intéressement à la substitution...le cahier de charges des négociations sur les marges arrière du médicament remboursable entre l'état et les pharmaciens était élevé. Il semblerait qu'il ait été respecté puisque la fédération des syndicats pharmaceutiques de France « se félicite d'avoir conclu avec l'état un accord » « gagnant –gagnant » qui sécurise et pérennise les conditions commerciales de l'officine ».

## **Caducée n° 90-janvier/février 2008-**

### **Vente de médicaments sur Internet**

Le rapport de l'académie française de pharmacie parait particulièrement audacieux. Tout en prenant en compte les habituelles récriminations sur les dangers de l'achat de médicaments sur Internet, elle recommande un encadrement de la pratique plutôt que sa prohibition pure et simple.

En effet, dans son dernier rapport, l'académie de pharmacie déploie plusieurs volets de recommandations. Le plus audacieux concerne l'encadrement des sites vendant des médicaments, un pas en avant fort étonnant de la part d'une structure ancrée dans la tradition. Partant du principe que la vente de médicaments sur Internet est à la fois une réalité et un problème, et que cette situation a été légalisée sous certaines conditions dans les pays d'Europe que sont la Suisse, le Royaume-Uni et les pays bas, elle propose que les sites concernés « opérant actuellement à partir de divers pays soient soumis à une obligation légale de labellisation ou de certification, sous le contrôle d'institutions indépendantes ou d'organismes dûment accrédités à cet effet »....

### **Caducée n° 90-janvier/février 2008-**

#### **Menace sur les piliers de la pharmacie à la française**

Depuis l'injonction européenne de mars dernier, les pharmaciens français gardent l'œil ouvert sur leur actualité, mais aussi sur celles de leurs voisins, en particulier l'Italie, l'Espagne et l'Autriche, mais aussi la Suisse, ou depuis toujours, l'absence de monopole ne facilite pas le travail officinal.

Le 3<sup>e</sup> forum des pharmaciens, qui s'est tenu à Lyon à la mi-novembre, a été l'occasion de partager plusieurs expériences. ....

### **Caducée n° 90-janvier/février 2008-**

#### **La stabilité des médicaments de la conception à l'utilisation**

**La mise au point d'un nouveau médicament est une opération longue et coûteuse. Une des caractéristiques qui doit avoir le médicament mis sur le marché est sa stabilité depuis sa fabrication jusqu'à son administration au malade.**

La stabilité des médicaments constitue une condition indispensable à des traitements médicamenteux sûrs et efficaces. Lors de la phase de développement, concernant la partie galénique, différents essais sont réalisés sur le nouveau médicament afin de lui choisir une formule stable dans le temps, déterminer les facteurs physico-chimiques pouvant influencer sa stabilité ainsi que les conditions optimales de sa conservation aussi bien lors de son stockage que lors de son utilisation « pré formulaire, formulation, méthodes de contrôle et essais de conservation »...

---